

DEPARTEMENT DU  
LOIRET  
ARROND. DE MONTARGIS  
CANTON ET COMMUNE DE  
CHALETTE SUR LOING

Extrait du Registre des

DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrivée 082055	Chalette-sur-Loing
DELIBERATION DU 14.09.2009	
Reçu : 23/11/2009	
Rép : 23/12/2009	
Elus/CL	

DATE DE CONVOCATION : 07 septembre 2009 DATE DE PUBLICATION : 16 SEP. 2009

*L'an deux mille neuf, le quatorze septembre, les membres du CONSEIL MUNICIPAL se sont réunis en séance publique dans la salle ordinaire des séances, sur convocation adressée par le Maire conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du code général des collectivités territoriales.*

**ETAIENT PRESENTS :** M. DEMAUMONT – M. BERTHIER – M. RAMBAUD – Mme CLEMENT – M. PEPIN – Mme GAUDET – M. LEPAGE – Mme LANDER – Mme PRIEUX – M. PATUREAU – Mme VALS – Mme BERTHELIER – Mme BEDEZ – Mme HEUGUES – M. POMPON – Mme MASSOULINE – M. YILMAZ – Mme BENALI – M. CHUPAU – Mme MAMERT – M. DOGANER – M. KHALID – M. M'HIR – M. BOULAY

**ABSENTS ET EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR RESPECTIVEMENT :**

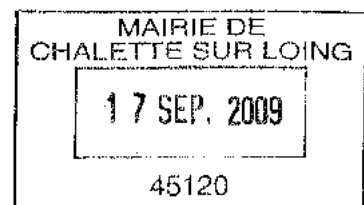
- Mme PILTE à M. RAMBAUD
- M. MAUBERT à M. PEPIN
- M. BORDOT à Mme BEDEZ
- Mme LAMA à Mme CLEMENT
- Mme DOUCET à Mme VALS
- Mme BAYRAM à Mme LANDER
- M. OREN à M. YLMAZ
- Mme BASSOUM à Mme PRIEUX

**ABSENT :**

- M. HUC

**SECRETAIRE DE SEANCE:**

- M BOULAY



**OBJET :**

Nomination de Monsieur Marwan BARGHOUTI au rang de citoyen d'honneur de la ville de Chalette sur Loing

Conseil Municipal  
Séance du 14  
septembre 2009

OBJET :  
Nomination de Monsieur Marwan BARGHOUTI au  
rang de citoyen d'honneur de la ville  
de Chalette sur Loing

**Monsieur le Maire** : Marwan BARGHOUTI, résistant, secrétaire général du Fatah en Cisjordanie, est député du parlement palestinien.

Il est né le 6 juin 1959 dans le village de Kobar, au nord de Ramallah. Dès l'âge de 15 ans, il s'engage dans le Fatah. Cet engagement dans une organisation «interdite» lui vaut d'être incarcéré en 1978 dans les prisons israéliennes pour 4 ans. Il profite de cette période de captivité pour terminer ses études secondaires, apprendre l'Hébreu et demander la main de celle qui va devenir sa femme, l'avocate Fadwa.

A peine sorti de prison, il s'inscrit à la célèbre université de Birzeit près de Ramallah, en Histoire et Sciences politiques. Il ne se contente pas d'étudier. Parmi ses nombreuses activités politiques, il a en charge d'organiser les étudiants et les mouvements de jeunesse du Fatah. Cette activité l'entraîne à nouveau dans les prisons israéliennes, où il est cette fois en détention administrative, c'est-à-dire sans être inculpé d'aucune charge. Il joue un rôle central dans l'organisation de la première Intifada, non violente; et il est élu en 1989 membre du conseil révolutionnaire du Fatah.

Malgré le prix que sa détermination lui a déjà coûté, Marwan BARGHOUTI est un homme de paix. Grâce à sa maîtrise de l'Hébreu, il fait partie de ceux qui nouent avec les Israéliens des contacts, qui aboutissent en 1993 à la signature des accords d'Oslo.

Elu en 1996 député du Conseil législatif palestinien, il continue d'entretenir des relations avec les leaders israéliens favorables à la paix, et même avec ceux qui sont favorables au compromis « la terre contre la paix ». A de nombreuses reprises à cette époque, il condamne les actes terroristes qui visent les civils israéliens. C'est un partisan résolu et enthousiaste de la cohabitation entre un Etat palestinien et un Etat israélien.

A partir de la fin des années quatre vingt dix, l'intransigeance israélienne conduit Marwan BARGHOUTI à modifier son point de vue. Il appelle à la cessation des négociations avec Israël, tant que la colonisation n'est pas arrêtée et prend la tête de nombreuses manifestations dans les territoires occupés.

En 2001, il échappe de justesse à un attentat ciblé par les forces israéliennes et en avril 2002, en dépit de son immunité parlementaire et bien qu'il se trouve en territoire sous contrôle palestinien il est enlevé à Ramallah par l'armée israélienne, et ceci au mépris des accords d'Oslo et en complète violation de la quatrième convention de Genève.

Dès son arrestation, de nombreux soutiens internationaux se manifestent. Marwan BARGHOUTI organise sa défense, récusé à la cour israélienne le droit de le juger et qualifie son procès de politique. Il va rester ainsi deux ans en prison dans des conditions dramatiques. En juin 2004, à l'issue d'une parodie de justice, le verdict tombe : il est condamné à cinq peines de réclusion à perpétuité et à 40 ans d'emprisonnement. Au regard des normes les plus communément admises en droit, les organisations internationales de défense des droits humains qualifient sa détention d'illégale.

Sa détention n'a pas fait taire Marwan BARGHOUTI, ni réduit son action militante. Il est à l'initiative de ce qu'on a appelé « le document des prisonniers », qui appelle son peuple à l'unité nationale. A côté de la signature du Fatah figurent celles des membres du Hamas, du Jihad islamique et de toutes les composantes de l'OLP. Ce document affirme clairement que l'objectif du mouvement palestinien consiste en la fin de l'occupation des territoires conquis en 1967, la création d'un Etat palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale, et une solution au problème des réfugiés conforme au droit international : « Nous sommes prêts avec l'écrasante majorité du peuple palestinien à un compromis historique fondé sur les décisions internationales qui garantira deux Etats, un Etat israélien et un Etat palestinien ».

Aujourd'hui Marwan BARGHOUTI est l'un des dirigeants palestiniens les plus respectés par son peuple, pour son engagement, sa générosité, son honnêteté politique, intellectuelle et personnelle. Il continue de prôner la résolution politique du conflit israélo-palestinien sur la base du droit international et de condamner les attentats en Israël.

Marwan BARGHOUTI, que beaucoup surnomment « le Mandela Palestinien » tellement son histoire se confond avec celle de l'ancien président d'Afrique du Sud, semble en 2009 la seule personnalité assez forte pour rassembler tous les Palestiniens et permettre d'aller vers un vrai dialogue porteur de paix, et ainsi voir enfin naître un Etat palestinien au côté d'un Etat israélien.

Le conseil municipal de Chalette sur Loing décide d'élever Marwan BARGHOUTI au rang de Citoyen d'Honneur de la Ville de Chalette-sur-Loing, au regard du combat qu'il mène pour la paix et pour que le peuple palestinien puisse vivre sur sa terre.

Le conseil municipal demande la libération de tous les prisonniers ou otages : celle du soldat franco-israélien Gilad SHALIT, celle du franco-palestinien Salah HAMOURI ainsi que celle des 11 000 prisonniers politiques palestiniens, notamment Marwan BARGHOUTI. Il exige la reconnaissance du droit au retour de tous les réfugiés.

Cette décision sera portée à la connaissance de :

Madame Fadwa BARGHOUTI,

Madame Hind KHOURY, déléguée de l'Autorité palestinienne en France,

Monsieur Mahmoud ABBAS, président de l'Autorité palestinienne,

Monsieur Daniel SHEK, Ambassadeur d'Israël en France,

Ainsi que :  
 Monsieur Nicolas SARKOZY, président de la République,  
 Monsieur Bernard KOUCHNER, ministre des Affaires étrangères,  
 Monsieur Bernard ACCOYER, président de l'Assemblée nationale,  
 Monsieur Gérard LARCHER, président du Sénat.

*Le Maire, soussigné, certifie que la convocation du  
 CONSEIL MUNICIPAL et le compte-rendu  
 de la présente délibération ont été affichés  
 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12  
 du Code général des collectivités territoriales*

**ADOPTE A L'UNANIMITE :**  
**POUR :32**  
**ABSTENTION(S) :0**  
**CONTRE :0**

.....  
 Pour extrait certifié, conforme,

Le Conseiller Général, Maire,

*[Signature]*  
 Franck DÉMIAU MONT.

